

MAGAZINE D'INFORMATIONS

Puymoyen mag

Mars 2024



Venir en mairie ?

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Mercredi : uniquement sur rendez-vous



Contact

Tél. : 05 45 61 10 54

Portable astreinte : 06 07 14 45 38

Email : contact@puymoyen.fr

www.puymoyen.fr

📍 Ville de Puymoyen

Sommaire

3

Puymoyen citoyen
Soyez informés de la vie
démocratique, municipale
et citoyenne de la commune.

8

Puymoyen au quotidien
Vivez au plus près des enjeux
sociétaux et politiques
sur Puymoyen.

11

Ça bouge à Puymoyen
Rencontrez la vie culturelle,
locale et associative
de Puymoyen, ses richesses
et ses atouts.

18

Parole à...

19

État civil

20

Agenda

Édito



Cher(es) Puymoyennais(es),

Nous savons combien les habitants ont été mis rudement à contribution fiscalement en 2023 (inflation record, explosion des prix de l'énergie, changement des règles fiscales, augmentation des prix des produits). Toutes ces difficultés nous incitent au repli sur soi, gardons espoir d'une année 2024 mieux appréciée dans tous les domaines.

Accueillir les nouveaux arrivants lors des vœux du maire, une soirée conviviale où 140 personnes étaient présentes, c'était notre première rencontre 2024. La cérémonie des vœux du maire est, pour tous les administrés, le moment d'évoquer des actions réalisées et les projets à venir.

Notre deuxième moment d'accueil a concerné le repas des aînés du 21 janvier. Un moment convivial, festif et musical partagé et attendu chaque année. Un certain nombre d'entre vous ayant fait le choix ou n'ayant pu être présents à cette journée se sont vu remettre un bon d'achat.

Nous avons équipé de petites tribunes la salle des sports. Un confort évident pour les supporters des clubs et en particulier lors des rencontres de basket.

Le salon du livre et des arts a permis à certains d'entre vous de rompre la solitude et d'échanger avec de nombreux auteurs locaux, pour d'autres de se retrouver au théâtre avec Festivallée ou d'écouter divers concerts.

En ce début d'année, nous sommes en préparation budgétaire et nous devons tenir le cap financier fixé. Cette année 2024 verra le chantier de la rénovation énergétique et acoustique de l'école des Eaux Claires.

La plateforme de broyage des déchets verts fonctionne à plein régime. Victime de son succès, ce service public ne doit pas cependant se détériorer. Certains y viennent avec de gros camions (entreprises), alors que cette plateforme est réservée à nos administrés. Devrons-nous y poser un portique pour réglementer la taille des véhicules ? Ce n'est pas une déchèterie et les habitants respectent ce qui y est permis. Nous avons fait le choix de maintenir la mise à disposition de la benne à domicile. Un constat le nombre de demandes a baissé de 50%. Nous poursuivrons l'entretien des chemins de randonnée dont certains seront opérationnels pour le trail La Puymoyennaise.

Au printemps nous avons rendez-vous avec le traditionnel casse-croûte organisé par le comité des fêtes. Une journée citoyenne avec le nettoyage de printemps sur notre territoire communal sera organisée le 2 mars. Des élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin. Une grande journée concerts est à réserver le 22 juin où nous fêterons les 60 ans des Jaguars lors de la fête de la musique. Une soirée Soirs Bleus avec 2 spectacles le 20 juillet est à noter dans vos agendas.

Le Maire, Gérard BRUNETEAU

Édition : Ville de Puymoyen

Mairie : 05 45 61 10 54 - contact@puymoyen.fr

Responsable de publication : Gérard BRUNETEAU

Rédaction : Commission Communication

Remerciements : tous nos remerciements aux personnes qui ont donné de leur temps pour fournir la matière aux articles.

Conception et réalisation : Agate Communication - 05 45 61 12 89 - www.agatecom.fr

Date de parution : mars 2024



COMMUNE DE
Puymoyen
CHARENTE

Conseil Municipal des Enfants 2023/2024

Le 11 octobre dernier se sont déroulées les élections des nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants, à l'école Primaire des Eaux-Claires. Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont désigné par le vote les 5 nouveaux jeunes élus parmi les 11 candidats de CM1 qui rejoindront leurs 5 camarades de CM2 élus l'an passé.

Composition du CME 23/24 : AFFELD Samuel (CM1), BERNARD Sacha (CM1), BRELIVET Louis (CM1), CHARPENTIER Loris (CM2), ELJAI Iliès (CM2), EMIER RAVON Clément (CM1), FAIVRE GOUZIGOUX Roxane (CM2), NEAU Robin (CM2), RICHARD Téoline (CM1) et TOMASIAK Paulina (CM2).

La première séance du CME 23/24 s'est tenue le 16 octobre dans la salle du conseil de la Mairie. A l'ordre du jour : l'élection du/de la Président.e et Vice-Président.e, présentation du CME et de ses missions.

A l'issue des 2 tours de scrutin, Louis BRELIVET a été élu Président et Paulina TOMASIAK Vice-Présidente. Ils ont reçu l'écharpe officielle, remise par M. le Maire. Après la traditionnelle photo de groupe, les jeunes élus ont échangé sur les premières idées de projets, montrant une belle implication.

En décembre, les élus du CME se sont rendus à la caserne des pompiers du SDIS de La Couronne. Ils ont pu échanger avec les pompiers, monter dans plusieurs véhicules et tester du matériel. Ils ont également posé beaucoup de questions sur le métier. Une rencontre très enrichissante.

Merci à la caserne pour le très bon accueil réservé aux enfants.



En décembre, à la caserne des pompiers de La Couronne



11 octobre 2023 : élections des nouveaux membres du CME



Première séance du nouveau CME, le 16 octobre 2023

Délibérations des conseils municipaux en ligne

Les synthèses des délibérations du conseil municipal sont consultables en ligne sur le site internet de la Mairie :

www.puymoyen.fr/deliberations-des-conseils-municipaux

Vous y trouverez les dernières délibérations ainsi que celles de l'année précédente.

Vous pouvez également consulter les synthèses sur les affichages municipaux de la Place de Genainville, à côté de la Mairie.



Cérémonies commémoratives



Chaque année, la commune, à travers ses élus et ses habitants, honore son devoir de mémoire à travers les cérémonies commémoratives, nécessaires pour ne pas oublier celles et ceux qui ont combattu pour la France et nos libertés.

Le 11 novembre 2023, sous les timides rayons de soleil de début d'hiver et devant une foule venue nombreuse, le premier adjoint Eric BIOJOUT a officié pour le 105^e anniversaire de commémoration de l'Armistice 39/45, accompagné des élus du conseil municipal et du conseil municipal des enfants.

C'est sous un magnifique ciel bleu que s'est tenue quelques semaines plus tard la cérémonie d'hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, le 5 décembre, avec M. le Maire et plusieurs élus municipaux.

Ces deux commémorations se sont terminées par le verre de l'amitié dans la salle des associations.

La commune adopte un nouveau règlement budgétaire et financier



Le code général des collectivités territoriales définit un certain nombre d'obligations budgétaires et comptables propres à chaque niveau de collectivité. En tant que commune de moins de 3 500 habitants, nous n'étions dans pas l'obligation de créer un règlement budgétaire et financier, ni de mettre en oeuvre un débat d'orientation budgétaire en amont du vote du budget.

Toutefois, à l'occasion de l'adoption du nouveau référentiel comptable et budgétaire M57 (cadre juridique qui régit la comptabilité des collectivités territoriales françaises) applicable à toutes les collectivités à compter du 1^{er} janvier 2024, il nous semblait pertinent de nous doter d'un tel règlement, dont la vocation est de clarifier et de rationaliser les règles de gestions budgétaires et financières internes à la commune.



L'adoption de cet outil nous permet aujourd'hui de mettre en oeuvre deux mesures intéressantes pour notre commune :

- La première, plus technique, a pour objectif d'améliorer la gestion de la pluriannualité en matière d'investissement, par le biais d'autorisations de programme et de crédits de paiement.
- La seconde, plus politique, nous permet de proposer un débat d'orientation budgétaire préalablement à la séance dédiée au vote du budget.

Sur le plan de la démocratie locale, le principe du débat d'orientation budgétaire permet la prise en compte des opinions et analyses de tous les membres élus du conseil municipal dans l'élaboration même de la future proposition de budget, que ces derniers soient issus de la majorité ou de l'opposition.

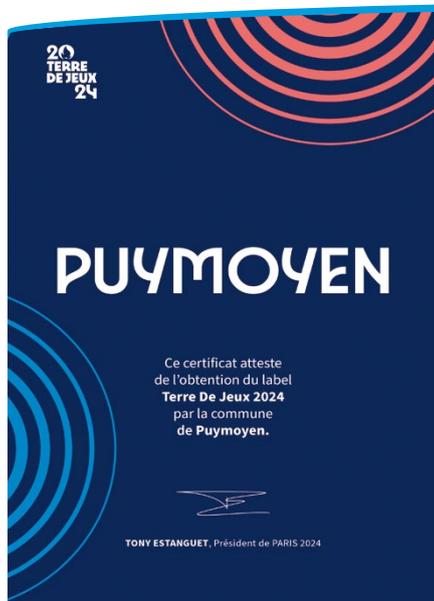
La délibération prenant acte du débat d'orientation budgétaire votée lors du conseil municipal du 16 janvier 2024 présente un caractère déterminant pour l'élaboration du prochain budget en fixant des objectifs en matière d'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement, de niveau d'épargne à atteindre et de niveau d'endettement à ne pas dépasser.

C'est dans ce cadre que les grandes orientations pour le budget 2024 ont été définies, à savoir :

- une stabilité des dépenses courantes de fonctionnement
- le maintien des effectifs à leur niveau de 2023
- aucune hausse des taux d'imposition communaux
- aucune hausse de la tarification des services municipaux
- des dépenses d'investissement principalement axées sur la rénovation énergétique de l'école et dont le financement sera assuré par l'emprunt et les subventions (le montant de l'emprunt sera ajusté en fonction du montant total des subventions obtenues).

Par ailleurs, les orientations budgétaires ont fixé l'objectif de maintenir pour notre commune une capacité de désendettement (ratio de solvabilité) entre 5 et 7 ans.

Actuellement, la situation d'une collectivité est considérée comme inquiétante lorsque le nombre d'années pour rembourser la dette est supérieur à 10 ans.



Labellisation Terre de Jeux



En novembre dernier, la commune a officiellement été reconnue comme Terre de Jeux 2024 suite à l'obtention du label du même nom.

Ce label est accessible à toutes les collectivités territoriales souhaitant s'engager dans la promotion des Jeux et le développement de la pratique sportive au quotidien.

Par les actions déjà mises en place par la commune au travers notamment de l'accueil de loisirs et le soutien aux clubs sportifs, la commune de Puymoyen s'inscrit dans cette démarche de promotion du sport.

Plusieurs actions seront également mises en place au cours de l'année.

Nos services municipaux

Les services de la collectivité sont désormais déclinés en 3 pôles, contre 4 auparavant :

- le pôle Services à la Population et Qualité de vie qui comprend l'accueil, le secrétariat, le CCAS, l'état-civil, la vie associative, l'urbanisme, la régie, le cimetière, les élections et les ressources humaines
- le pôle Développement Educatif et Culturel qui regroupe la restauration scolaire, les ATSEM, l'accueil extrascolaire et périscolaire ainsi que l'accueil petite enfance

- le pôle Ressources, Aménagement et Patrimoine qui regroupe les finances et la commande publique, et les services techniques qui gèrent les bâtiments communaux, la voirie et les espaces verts publics

En 2023, la commune compte 37 agents communaux et 2 apprentis.

Retrouvez ci-dessous les chiffres clés 2023 des services municipaux.



4 186 demandes traitées au titre des services à la population



3 182 facturations relatives aux prestations communales



63 autorisations ou permissions de voirie délivrées



216 dossiers d'urbanisme instruits



2 719 opérations de comptabilité effectuées



18,3 hectares d'espaces verts publics entretenus



31,60 km de voirie entretenus



17 équipements publics entretenus



1 953 interventions réalisées sur les bâtiments ou le domaine public



34 336 repas et 17 668 goûters produits (école, ALSH et crèche)



207 enfants accueillis à l'école



196 enfants ont participé aux TAP



182 enfants ont fréquenté la garderie et 102 l'accueil de loisirs du mercredi



36 enfants accueillis en crèche



125 enfants accueillis à l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires

Bonne retraite !

À l'occasion de la soirée de Noël des agents de la commune, **M^{me} Fabienne BORDRON** et **M^{me} Lisette BENOÎT**, toutes deux Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles, ont été remerciées chaleureusement pour leur carrière, suite à leur départ en retraite.

Fabienne avait 17 ans quand elle a été recrutée, en 1980, en qualité d'agent de service stagiaire, avant d'être titularisée un an plus tard. En 1985, suite à l'ouverture d'une 3^e classe de maternelle à l'école, elle a pris le poste d'ATSEM qu'elle n'a plus quitté. En 38 ans de service, elle aura accompagné pas moins de 950 enfants, dont certains de ceux qu'elle a côtoyé au début de sa carrière.

Lisette quant à elle, a rejoint l'école maternelle en qualité d'ATSEM en 2003 après 20 ans passés en Charente-Maritime. A son arrivée, elle s'est occupée des petits et tous petits, puis des petits et moyens ces dernières années.

L'ensemble du conseil municipal leur souhaite une belle retraite bien méritée.



Lisette BENOÎT



Fabienne BORDRON

Valorisation du centre-bourg

Retour sur la concertation



La commune souhaite valoriser son centre-bourg, notamment par l'aménagement de plusieurs rues qui le desservent. En effet, il se développe de part et d'autre de la RD104 mais également de la rue de Peusec avec l'arrivée des nouveaux lotissements. Les principaux services publics, commerces et équipements sportifs sont implantés autour de ces axes. Non loin, via la rue du Bourg, se situe l'accès au Moulin du Verger (inscrit au titre des Monuments Historiques) ainsi que celui qui mène au site classé de la Vallée des Eaux Claires. Une assistance à maîtrise d'ouvrage a alors été sollicitée autour de plusieurs objectifs : la mise en sécurité, l'embellissement, la centralité, la désimperméabilisation des sols et la valorisation du patrimoine.

Parce que le centre-bourg est le cœur de Puymoyen, le conseil municipal a souhaité que les puymoyenais soient associés dans le cadre d'une concertation ouverte à tous, dans un processus de co-construction.

Le bureau de maîtrise d'œuvre, composé principalement de M. Jacques SEGUI (paysagiste) et M^{me} Christine GUERIF (urbaniste), a élaboré et coordonné, avec les élus du conseil municipal, l'organisation de cette concertation citoyenne avec pour objectif d'imaginer et redessiner les espaces publics en tenant compte des citoyens mais également des contraintes techniques et budgétaires.

C'est ainsi qu'entre avril et novembre 2023, 4 journées d'ateliers thématiques et de tables rondes ont été organisées. Les deux premières étaient consacrées à la phase de diagnostic (état des lieux, thématiques), les deux autres à la phase de scénario (propositions et restitution finale). Au total, plus d'une soixantaine de puymoyenais ont participé, offrant un panel diversifié : enfants, adolescents, parents, marcheurs, cyclistes, personnes âgées et à mobilité réduite, commerçants, associations, agents et élus municipaux... Des animations adaptées pour tous les publics ont été proposées : balade des émotions, dessins et jeux pour les enfants, escape game et jeu de rôle pour les adolescents, balade découverte, tables rondes et entretiens individuels pour les adultes.

Plusieurs lieux clés ont été identifiés et analysés à travers leurs usages et leurs problèmes, autour de nombreux thèmes comme le stationnement, le fleurissement, la végétalisation ou encore les déplacements doux... Cela concerne la rue de Peusec, la place de Genainville, le parvis de la mairie, la portion de la RD104 allant du parc Simard à l'église Saint-Vincent et le parvis de l'école.

Il est important de rappeler que cette concertation et les scénarios d'aménagement qui en ont résulté serviront de base de travail pour définir un avant-projet qui deviendra ensuite un projet concret découpé en plusieurs tranches de travaux et adapté aux enjeux auxquels la commune devra faire face en temps voulu.



Vous pouvez retrouver le bilan de la concertation et l'exposition sur les propositions d'aménagement sur le site internet de la commune en flashant le QR Code ci-contre ou en vous rendant sur la rubrique dédiée :



www.puymoyen.fr/valorisation-du-centre-bourg

► SON RÔLE

L'alimentation, la mobilité, la réduction des déchets, les usages de l'eau, le changement climatique et le climat sont des sujets qui vous interpellent ? La mission du Conseil de développement (CdD) est de s'emparer de tous ces sujets (et bien d'autres) pour exprimer des avis sur les politiques locales et les grands enjeux sociétaux qui façonnent notre vie de tous les jours, notre territoire.

Le CdD de GrandAngoulême n'est pas seulement un lieu de débat, c'est aussi un espace vibrant d'échange, de réflexion et de partage. Il est là pour écouter, rencontrer les habitants et les acteurs du territoire, et faire remonter la parole citoyenne avec objectivité et authenticité.

Chaque citoyen peut devenir membre et contribuer aux avis remis aux élu.e.s de la communauté d'agglomération.

► INFOS PRATIQUES

Les groupes de travail se réunissent environ 1 fois par mois en fonction des thématiques, en visio et en présentiel au siège de GrandAngoulême ou dans l'une des communes du territoire.

► COMMENT ÇA MARCHE ?

- 3 collèges : habitant.e.s / acteur.rice.s / représentant.e.s des communes
- 2 coprésident.e.s et 1 comité d'animation
- 130 membres permanents (maximum)
- 2 plénières par an
- 4 à 5 groupes de travail thématiques

► ACTUALITÉ DU CdD :

Contribution Alimentaire

Le dernier travail de groupe porte sur la thématique de l'alimentation et s'intitule « De la récolte à la popote ». Sous forme d'illustration, imaginée par Angèle Villeuneuve, cette contribution permet de montrer, autour de 6 grandes thématiques, l'interaction entre tous les acteurs du territoire vers une résilience alimentaire concertée et équitable pour toutes et tous.



► CONTACT

Conseil de développement de GrandAngoulême

- 📍 25, Bd Besson Bey, 16023 ANGOULEME CEDEX
- ☎ Tél. : 06 27 13 37 00 / 06 22 97 66 99
- ✉ Mail : conseildedeveloppement@grandangouleme.fr
- 🌐 Site internet : www.codevgrandangouleme.fr
- 📘 Facebook : [Codevangouleme16](https://www.facebook.com/Codevangouleme16)



► NOTRE REPRÉSENTANT PUYMOYENNAIS : Christian GIRONCE

« Pour répondre à la demande de la municipalité de Puymoyen, j'ai accepté de siéger au Conseil de Développement de GrandAngoulême comme membre du collège des représentants des communes.

Après une vie professionnelle bien remplie dans le milieu de l'entreprise industrielle, complétée par un investissement associatif bénévole constant dans différents domaines, formation, insertion, jeunesse, action sociale..., il m'est apparu logique de poursuivre une activité qui nous touche tous au travers de la « **Participation citoyenne** ».

Dans ce cadre et particulièrement sur les sujets des groupes de projets en cours, je suis à votre écoute, vous les habitants de Puymoyen, pour porter et faire valoir vos idées et contributions au travers de cette instance regroupant les 38 communes de GrandAngoulême. »

Contact par mail : contact@puymoyen.fr
à l'intention de Christian GIRONCE.

PARCE QUE
CHAQUE GESTE COMPTE !

Déchets alimentaires Actualités & informations pratiques

Focus 2024 :

Le tri des déchets alimentaires

Le tri des déchets alimentaires implique des enjeux réglementaires, environnementaux et financiers. Leur non tri coûte à l'agglomération GrandAngoulême et aux citoyens 1,2 million d'euros par an, un coût qui va continuer d'évoluer au cours des années à venir, en raison de l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes qui s'appliquent à chaque tonne de sacs noirs enfouie, qui passera de 32 à 65 € HT/tonne en 2025. Aussi, chaque tonne de déchets valorisés permet de maîtriser les coûts de collecte et de traitement.

C'est pourquoi, depuis le 1^{er} janvier 2024, les déchets alimentaires ne doivent plus être mélangés aux ordures ménagères dans les bacs et sacs noirs.

Afin de répondre à cette nécessité écologique et économique, GrandAngoulême, en concertation avec la commune, vous apporte des solutions techniques de proximité pour la gestion de vos déchets alimentaires : mise à disposition de composteurs individuels, ouverture de sites publics de compostage ou encore implantation de bornes pour le tri des déchets alimentaires dits « critiques » (restes de repas, viande, poisson, yaourts périmés, sans les emballages qui eux sont toujours à déposer en vrac dans le bac jaune).

Comment trier ?

A Puymoyen, les 13 bornes de couleur « pierre » installées sur l'ensemble du territoire communal sont ouvertes à tous et ce quel que soit votre type de logement (habitat individuel ou collectif). Les professionnels, quant à eux, doivent s'organiser avec des filières professionnelles.

Pour accéder à ces bornes, un badge est nécessaire ! Utilisez votre badge et votre bioseau « marron ».

En complément, n'hésitez pas à utiliser votre composteur de jardin (que vous avez pu récupérer gratuitement auprès de GrandAngoulême).

Le compostage collectif est déjà déployé sur la commune et reste complémentaire à l'implantation des bornes à déchets alimentaires.

Fréquence des collectes

Courant 2024, la collecte hebdomadaire va devenir bimensuelle (toutes les 2 semaines, dite C0,5) pour les ordures ménagères « ultimes » non valorisées (hors déchets alimentaires). Les emballages recyclables (poubelle jaune) seront toujours collectés chaque semaine.

Les autres services de tri des déchets à Puymoyen

- Benne « papier et carton » : trois fois par an, parking extérieure de la salle des fêtes, dates annoncées sur le bulletin mensuel.
- Aire de broyage : en bas de la rue des Grands Champs, à disposition des particuliers uniquement, végétaux jusqu'à 25 cm de diamètre, tontes interdites.
- Composteurs collectifs : à côté de l'accueil de santé, gestion assurée par GrandAngoulême
- Cimetière : bacs différenciés (OMR et végétaux), gestion raisonnée des services techniques municipaux.



UN NOUVEAU DISPOSITIF : LA BORNE À DÉCHETS ALIMENTAIRES



J'emporte mon bioseau marron avec sac plastique bien fermé



Je badge pour ouvrir la borne



Je dépose mon sac dans la borne

Coordonnées du Service Déchets Ménagers

► N° Vert 0 800 77 99 20

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.pluspropremaville.fr

f pluspropremaville16

@ #pluspropremaville16

Des petits cuistots à l'accueil de loisirs

PÔLE ENFANCE

Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants de l'accueil de loisirs ont pu apprécier de nouvelles saveurs pendant la semaine du goût.

Chaque jour, une nouvelle découverte : une entrée, un plat, un dessert et des goûters ! Le service restauration nous a préparé une panna cotta et son coulis de fruits rouges ainsi qu'un excellent rougail de saucisses !

Petits et grands ont revêtu le tablier et mis la main à la pâte pour préparer différentes pizzas pour l'entrée : pizza au thon, à la raclette ou reine.

Les gourmands ont apprécié le **goûter fromager** au cours duquel ils ont pu déguster différents fromages : du fromage de chèvre frais, du bleu crémeux, un fromage à pâte molle ou encore de la tomme de brebis avec sa confiture de cerise noire. Le tout servi avec du raisin, des noix et plusieurs sortes de pains (complet, aux céréales, au pavot ou aux figues).

Dernière animation gourmande : en bons gourmets que nous sommes, le **goûter Charentais** composé de boudin noir, saucisson à l'ail et grillon Charentais a eu beaucoup de succès. Nous avons voulu mettre en avant certains produits de nos producteurs locaux.

Tous se sont régelés !



Une nouvelle structure à la crèche

La crèche a accueilli 36 enfants sur l'ensemble de l'année 2023.

En septembre, 9 enfants ont fait leur rentrée à l'école maternelle, laissant la place à de nouvelles inscriptions. 5 refus ont été émis à la commission de juin faute de place.

Actuellement, 26 familles utilisent le service qui est toujours autant sollicité puisque 17 nouvelles demandes nous sont déjà parvenues dont 10 pour un accueil dès septembre. Seulement 8 enfants prendront le chemin de l'école cette année.

La crèche offre un lieu de garde accueillant et sécurisé. Une structure en bois avec petits escaliers, plan incliné et tunnel (cf photo) a récemment pris place dans l'espace de jeu intérieur. Elle permet aux enfants de 6 mois à 3 ans de développer leur motricité à leur rythme.



La commune fête ses aînés

Le repas des aînés s'est déroulé dimanche 21 janvier dernier. Environ 120 puymoyenais et puymoyenaises sont venus partager un moment de grande convivialité, autour d'un service assuré par R&L Traiteur et animé par l'orchestre Vintage 16.

« Vous êtes la mémoire de la commune et votre présence lors des événements ou simplement dans la vie communale est une richesse partagée ». Ces mots, prononcés par M. le Maire dans son discours d'accueil, rappellent l'importance du lien avec les générations de nos aînés.

Le doyen et la doyenne du jour ont été mis à l'honneur : M. Jean-Louis FRAYSSINHES (97 ans) qui a fait profiter l'assemblée de son talent pour l'accordéon, et M^{me} Jeanine SENRENS (94 ans) qui a effectué quelques pas de danse pour l'occasion.

Comme toujours, ce repas, offert par le CCAS et la Commune de Puymoyen, fut l'occasion pour les personnes âgées de 75 ans et plus de se retrouver, d'échanger et de danser ensemble. Vectrice de ce lien social si important, cette journée a

également été l'occasion pour les aînés d'échanger avec les membres du conseil municipal. Ici et là, les sourires étaient beaux à voir et les retours positifs donnaient du baume au cœur.

Pour les personnes ayant choisi le bon d'achat, la distribution s'est tenue les 26, 28 et 29 février.

Nous remercions chaleureusement les commerçants qui participent cette année encore, ainsi que les petits nouveaux qui rejoignent cette opération solidaire en faveur de nos aînés.



Liste des commerces : Cocci Market (épicerie Garraud), Excel Coiffure, Pharmacie des Eaux-Clares, Bricojem, Netto, Aumi (midi en semaine), Le Hangar, Parenteo Services, 16pts de Couture, PizzMano, A flor et Sens, ADP Charente, Boulangerie l'Artisan, Garage de Puymoyen, DSIT dépannage informatique.



Secours Populaire



Au Secours Populaire,
« Tout ce qui est humain est nôtre ».

Jour après jour, le Secours Populaire, association reconnue d'utilité publique, agit pour un monde plus juste et plus solidaire en permettant à chacun de s'émanciper et

trouver sa place de citoyen là où il vit, travaille ou étudie. Issu du peuple et animé par lui, le Secours Populaire promeut une relation d'égal à égal et un accueil inconditionnel.

L'association est profondément décentralisée et chacun peut ainsi agir : action d'urgence, action dans la durée, accompagnement global sur le plan matériel, alimentaire, médical, moral, juridique, mais également sur la formation, l'insertion sociale et professionnelle ainsi que de l'accès au droit, à la culture, aux loisirs, au numérique, et plus encore.

Le Secours Populaire de la Charente est installé à Puymoyen depuis mai 2020, d'abord en qualité de locataire. Il est devenu propriétaire des locaux en mars 2022. L'équipe est composée de trente bénévoles et deux salariés, qui interviennent chaque semaine pour trier les dons et vérifier si les appareils fonctionnent, grâce à leurs compétences personnelles. Tout est ensuite proposé à la vente lors de la braderie mensuelle. Les dons peuvent être déposés de 14h à 17h, le mardi, jeudi et vendredi.

- 3, impasse des entreprises, 16400 Puymoyen
- 05 45 95 26 84
- contact@spf16.org
- Secours Populaire de la Charente

Pharmacie



Retour sur l'arrivée de la Pharmacie sur la place de Genainville.

Après plusieurs années de discussions et d'échanges, la pharmacie des Eaux Claires a déménagé dans les locaux de l'ancienne Poste, sur la place de Genainville, suite au transfert des services postaux dans le relais postal géré par Thomas GARRAUD et l'équipe de Cocci Market.

Ce déplacement de 200 mètres présente de nombreux avantages. Désormais placée au cœur du centre-bourg avec l'ensemble des commerces locaux de la place, et à proximité directe de l'accueil de santé, Mme Arrieta témoigne : « L'espace est plus grand et moderne, avec du parking et nous offre une meilleure visibilité de par sa position centrale » (Charente Libre du 10 Novembre 2023).

Propriétaire des murs, la mairie de Puymoyen a entrepris en 2023 des travaux de rénovation du bâtiment à hauteur de 140 000 €. Ce projet a notamment été subventionné à 60 % par des financements extérieurs.

Suivez les actus de la pharmacie !

La pharmacie des Eaux Claires dispose d'une page Facebook où elle publie très régulièrement de nombreuses informations, astuces et conseils sur tous types de sujets relatifs à la santé. N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil.





Le 2 décembre dernier, la commune a accueilli la première édition du Rallython de GrandAngoulême, événement en faveur du Téléthon co-organisé avec le Team VHC 16.

Sous l'impulsion de Chantal LIAUD (adjointe municipale) et de Christian SAFFIER DE BARD (président Team VHC 16), une trentaine de pilotes passionnés de rallye automobile ont proposé tout au long de cette belle journée d'hiver des baptêmes de copilote sur le circuit de 9,7 km préalablement défini par les organisateurs dont 2,7 km en route fermée dans la Vallée des Eaux Claires.

Au son des moteurs, la place de Genainville a vibré de 9h à 18h, au rythme du ballet continu des voitures de courses de tout âge où petits (à partir de 12 ans) et grands ont pu profiter d'une expérience immersive de copilotage, casque sur la tête et roadbook à la main. Sur le circuit, les nombreux commissaires ont sécurisé la route avec rigueur et pédagogie.

Parmi les engins les plus plébiscités : la Porsche Cayman, la berlinette Alpine 1600S, la Fiat Ritmo 130 TC, l'Alfa-Roméo 2000 GTV, la Fiat Cinquecento ou encore l'Alpine A110 et l'Austin Morris Cooper S. Au total, 234 baptêmes ont été réalisés.

La municipalité a tenu tout au long de la journée un stand de pâtisseries, viennoiseries, crêpes et boissons chaudes. Tenu par les élus du conseil municipal et des bénévoles d'associations que nous remercions pour le coup de main, l'ensemble de la recette a été reversée au profit du Téléthon. Également, le producteur d'huîtres présent les samedis matin sur la place a proposé une dégustation et reversé une partie de sa recette.

Deux semaines plus tard, dans la salle du conseil municipal de la Mairie, M. SAFFIER DE BARD a remis à M^{me} Béatrice PERIE, coordinatrice départementale de l'AFM – Téléthon, un chèque de 2 177 €, en présence de M. le Maire et de M^{me} LIAUD.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la mise en place du Rallython 2023. De l'avis de tous, participants et organisateurs, cette première édition est un franc succès. L'avenir nous dira bientôt si la commune continuera d'accueillir cet événement, qui, ne l'oublions pas, est organisé afin de récolter des fonds pour aider à faire avancer la recherche médicale.





La cérémonie des «Vœux du Maire»

Moment incontournable du début d'année, la cérémonie des vœux du Maire et d'accueil des nouveaux arrivants s'est tenue vendredi 12 janvier dernier dans la salle des fêtes.

Monsieur le Maire a présenté ses vœux pour la nouvelle année devant une assemblée réunissant habitants, associations, partenaires institutionnels, commerçants, élus du conseil municipal des enfants, élus et agents municipaux. Après avoir dressé un bilan de l'année écoulée, il a présenté les grandes lignes qui dessineront 2024.

Que retenir de 2023 ?

- Les travaux de réhabilitation de l'ancienne poste et le déménagement de la pharmacie
- L'augmentation nécessaire du taux communal de l'impôt foncier
- L'aménagement de sécurité du cheminement de la rue de Peusec
- L'organisation des premières éditions de la fête Saint-Vincent et du Rallython
- La concertation pour la valorisation du centre-bourg élargi
- La plantation d'arbres à papillons et la pose de nichoirs par le conseil municipal des enfants

Quelques chiffres en vrac :

- Le nombre d'habitants sur la commune est de 2 521 (données INSEE).
- Les pompiers du SDIS de La Couronne ont réalisé 75 interventions sur le territoire communal.
- Etat-civil : 5 naissances, 5 mariages, 5 pacs, 2 baptêmes républicains, 2 changements de nom, 8 décès sur la commune et 16 décès hors commune.

S'agissant du budget, il a été en 2023 de 3 036 000 € en fonctionnement et 1 201 000 € en investissement.

Et en 2024 ?

M. le Maire a présenté les contours de l'année à venir et notamment le projet de rénovation énergétique de l'école qui s'étalera sur les vacances scolaires afin de ne pas perturber la classe. Aussi, 200 000 € de subvention auprès du Fonds Vert ont été sollicités par la commune.

Mais également :

- La mise en place de columbarium supplémentaires et de cavurnes dans le cimetière, avec une réflexion à mener face aux demandes de places toujours plus nombreuses.
- Le début de la phase de travaux de la rue de Peusec avec la réalisation d'études.
- La mise en service des bornes de tri des déchets alimentaires
- L'aménagement de la maison du trail sur le site du complexe sportif
- Le développement de la vie locale avec l'organisation de nombreuses manifestations pour faire vivre et animer la commune et le bourg.

Face au contexte inflationniste toujours présent, l'enjeu de cette année sera la maîtrise des investissements et la recherche de subvention conditionnera la mise en place des projets.

Les nouveaux habitants se sont vus remettre la chemise d'accueil contenant un grand nombre d'informations sur la vie locale, municipale et associative. Nous leur souhaitons la bienvenue à Puymoyen !

La soirée s'est poursuivie autour du verre de l'amitié. Les convives ont pu déguster et apprécier les quelques 700 toasts et canapés confectionnés par les élus plus tôt dans la journée.



Rétrospective 2023...



19 février 2023 :
Salon des Arts et des lettres



5 mars 2023 :
Le retour du repas des aînés



22 mars 2023 :
Le troc de plantes printanier



22 juin 2023 :
Plantation d'arbustes par le CME 22/23



28 juin 2023 :
Journée de l'environnement



3 juillet 2023 :
Soutien face aux violences faites aux élus



29 juillet 2023 :
Une programmation Soirs bleus avec 2 spectacles



2 septembre 2023 :
Exposition des Fantômes de GrandAngoulême



1^{er} octobre 2023 : Les soutiens-gorge qui ont fait parler d'eux lors d'Octobre Rose



16 octobre 2023 :
Remise de l'écharpe au Président du CME 23/24



23 novembre : Les Gastronomades avec le menu du chef du restaurant Aumi



27 novembre 2023 : Reportage de France 3 sur l'atelier de robotique lors des TAP



2 décembre 2023 :
A 90 ans passés, le copilote le plus âgé du Rallython



5 décembre 2023 : Ambiance magique au marché de Noël du Comité des Fêtes



10 décembre 2023 : Activités sur le thème de Noël à l'accueil périscolaire



L'église Saint-Vincent a été mise en valeur le 1^{er} octobre 2023, par la célébration du saint dont elle porte le nom. Saint patron des vignerons, le thème de la viticulture a été abordé lors de la conférence qui a été animée par deux viticultrices charentaises.

Puis le quatuor à vent «Canentelus» a fait résonner l'église par un concert de musique de chambre.

Une soirée « vin chaud » réussie !



Pour la 3^e année de suite, petits et grands se sont réunis autour du stand de chocolat et vin chaud tenu par la mairie à côté des maisons illuminées du Petit Rochefort. Merci à Vertu 42 pour le prêt de la place et la maintenance logistique, aux agents des services techniques pour l'installation, aux élus présents et surtout aux quelques 120 personnes venues partager un moment convivial dans l'esprit de Noël.



Une nouvelle distinction pour Aumì !

Ils ne pouvaient pas mieux terminer 2023 !

Après avoir obtenu leur première étoile Michelin en début d'année dernière, Laura LEGEAY et Mickaël CLAUTOUR, propriétaires du restaurant gastronomique Aumì à Puymoyen, ont reçu la distinction Charentais de l'Année dans la catégorie « Performants » où ils étaient nommés.

Félicitations à eux et à toute leur équipe pour cette récompense méritée.



UNE PROGRAMMATION POUR TOUS

Afin de répondre aux goûts d'un grand nombre de spectateurs, Festivallée a élaboré pour la saison 2023/2024 une programmation très variée.

Après la traditionnelle présentation de la saison à venir proposée au mois de septembre, les prestations se sont succédées à un rythme soutenu :

- en octobre, un spectacle original sous la forme d'un conte théâtralisé, le roman de Renart,
- en novembre, une pièce de théâtre de boulevard « La chambre mandarine », interprétée par la compagnie « Le manteau d'Arlequin »,
- en décembre, le concert de Noël animé par la chorale Vocalypso,
- en janvier, retour au théâtre avec Georges Feydeau et son oeuvre bien connue « le dindon ».

Ces quelques rendez-vous ont permis de rassembler plus de 600 personnes qui, pendant quelques instants, ont pu s'évader et oublier la morosité ambiante.

A noter dès à présent, l'équipe de Festivallée, attachée au patrimoine communal, proposera en juin prochain un concert baroque théâtralisé dans notre église saint Vincent.

Vous pouvez nous retrouver :

- dans le **bulletin d'informations mensuel** et sur la **page Facebook de la commune**,
- dans le magazine « **Sortir** »,
- dans la « **Charente Libre** »,
- sur notre site : **www.festivallée.org**



Club des Aînés

LE CLUB DES AÎNÉS FAIT LE PLEIN D'ACTIVITÉS

Le dernier trimestre 2023 a été très actif.

En octobre, un loto a été organisé précédé par un repas couscous, en novembre sortie d'une journée au cabaret l'Ange Bleu, suivi en décembre du traditionnel repas dansant de Noël avec une participation importante où la bonne ambiance était au rendez-vous.

Le programme 2024 s'annonce également festif.

Marchez bio

L'ASSOC' ET LE MARCHÉ BIO DE PUYMOYEN



C'est le rendez-vous désormais incontournable des Puymoyenais amateurs de bons produits chaque 2nd et 4^e mercredi du mois, place de Genainville.

Le marché bio va monter en puissance progressivement avec l'arrivée du printemps. Remercions ici les producteurs, productrices pour leur fidélité : Alexis le maraîcher, Lise et Arnaud pour le pain et la viennoiserie, Clarisse et Marie pour les fromages et yaourts à base de lait de chèvres, Eric pour les produits à base de noix, Serge et Loïc les apiculteurs, Romaric pour les plantes et Séverine pour la spiruline. N'hésitez pas à venir les rencontrer et à les soutenir. Tous les produits proposés sont locaux, de qualité, équitables, la majorité labellisés bio ou retenus vis-à-vis du respect de l'environnement et du bien-être animal.

Après le succès de la soirée ciné-débat d'octobre dans le cadre du Festival Alimenterre et du marché de Noël dans la salle des fêtes, d'autres animations seront proposées en 2024 : paniers garnis le 14 février, troc de plantes le 13 mars, rando pédestre le 22 mai et journée de l'environnement le 12 juin.

Il est possible d'adhérer à l'association pour soutenir le marché, pour la modique somme de 10 €, et de participer à sa mesure à la vie de l'association.

Le calendrier des marchés et les coordonnées des producteurs sont disponibles en mairie. Page Facebook : marché bio puymoyen. A bientôt sur le marché.



Basket Club



UNE ANNÉE DANS LA CONTINUITÉ

A l'heure d'écrire ces quelques lignes, nous venons de finir la première phase du championnat. Une première phase de très bonne qualité pour les équipes du BC PUYMOYEN.

Dans le cadre de l'École de Basket nous avons engagé deux équipes U11 dont une équipe féminine en plus de la catégorie U9. Pour rappel, les U11 et les U9 sont récupérés à l'école les lundis et vendredis pour aller à l'entraînement jusqu'à 18h00. Les U7 se retrouvent le samedi matin de 11h00 à 12h00.

Côté Pôle masculin, les U13 garçons se maintiennent et auront à cœur d'aller chercher le titre départemental. Les U15 garçons se qualifient en 1^{ère} division départementale, les U17 garçons se qualifient en championnat Poitou-Charente. Enfin les U20 garçons se qualifient en première division régionale et joueront donc avec les 12 meilleures équipes de Nouvelle Aquitaine (historique au club).

Côté Pôle féminin (photo) les U18 filles (première année pour cette équipe) se qualifient en championnat Poitou-Charente. Les U13 filles et U15 filles se qualifient quant à elles en première division régionale et comme les U20 garçons évolueront avec les 12 meilleures équipes de Nouvelle-Aquitaine (historique au club). Enfin les séniors, après une première phase réussie se retrouvent premier à la trêve et joueront donc la montée en Régional 3 en seconde phase. Nos jeunes U13 (2 garçons et 9 filles) ont également participé, à Noël, au Tournoi des Etoiles avec la sélection Charente. Tournoi regroupant les meilleurs espoirs de 12 départements de la Nouvelle Aquitaine et de la Région Centre Val de Loire. De bons résultats et une expérience enrichissante pour eux.



Si vous souhaitez nous rejoindre ou des renseignements, vous pouvez nous contacter via notre adresse mail basketclubpuymoyen@hotmail.fr ou venir nous rencontrer au gymnase (lundi et mardi soir, mercredi après-midi, jeudi soir et le samedi à partir de 11h).

Suivez-nous également sur nos réseaux (Instagram, Facebook) ou sur notre site pour connaître les calendriers et les résultats et ainsi suivre le club.

Bonsaï Club

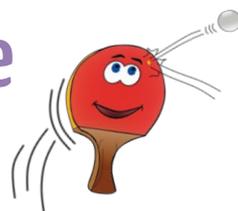


Les 20 et 21 janvier, le Bonsaï Club de la Charente organisait avec succès, une « expo d'hiver » dans la salle des associations, dans le but d'afficher la beauté de l'arbre sans feuilles.

Des sujets étaient présentés le samedi et d'autres le dimanche, afin de permettre aux visiteurs d'admirer le travail effectué par les bonsaïkas.

Les 15 et 16 juin 2024, les membres du club présenteront leur exposition annuelle dans la salle polyvalente et vous attendront de plus en plus nombreux.

Tennis de table puymoyennais



2 TITRES POUR LE TTP !

Lors de la 1^{ère} phase de cette saison 2023/2024, le club de tennis de table de Puymoyen a ajouté deux titres départementaux dans son escarcelle. En championnat par équipes, l'équipe 2 en D3 a enchaîné 6 victoires en autant de rencontres, validant sa montée en 2^e division départementale et sa participation à la journée des titres où elle s'est imposée 2 fois, en 1/2 puis en finale. Bravo à Frédéric, Jean-Michel, Jean-Yves, Marjorie et Matthias qui sont champions de Charente de D3. En individuel, notre Président Bruno a participé et remporté le critérium vétérans dans la catégorie V2 (50/59 ans), ajoutant un titre départemental de plus à son palmarès déjà bien fourni. Le TTP est également présent sur les compétitions jeunes en équipe et en individuel, avec des résultats encourageants.

L'école de ping fonctionne toujours en collaboration avec le club de Torsac. Une quinzaine de jeunes s'entraînent dans la bonne humeur les mercredis et les vendredis de 18h à 19h30 à la salle des sports, aux côtés de Christophe et de l'équipe d'entraîneurs bénévoles. Les adultes ont quant à eux rendez-vous le lundi et le vendredi (hors championnat) à 20h30.

Toutes les infos sont à retrouver sur notre site internet : www.ttpuymoyennais.jimdo.free.com



Foyer d'animation



VŒUX ET GALETTE DES ROIS DU FOYER D'ANIMATION

Samedi 6 janvier 2024, 14h30 : une centaine de personnes, adhérentes aux activités du Foyer d'Animation, sont venues à la salle des fêtes, pour les vœux 2024. Tout d'abord, elles ont admiré les créations du « patchwork », de la « couture », de « l'art floral ». Puis, Christian (chant) et Dominique (trompette), tous les deux inscrits dans le cours d'Espagnol, ont interprété « Bésame Mucho ». Enfin, les personnes présentes ont partagé la galette des rois et pris le verre de l'année nouvelle.

Ce fut une après-midi réussie et chaleureuse, riche en échanges et contacts. Le président et le bureau remercient les personnes qui sont venues et ont eu une pensée pour les absents.

AS Puymoyen



ASP : L'ÉPOPÉE EN COUPE DE FRANCE

Cette première partie de saison aura été marquée par les intempéries qui occasionnent des reports de matchs. L'ASP en profite pour remercier le personnel communal qui met tout en œuvre pour préserver l'état du terrain. A mi-saison, le bilan sportif chez les Séniors est satisfaisant. L'équipe fanion est bien calée dans la première partie du classement. L'équipe B, après un début poussif, s'est bien repris en ce début d'année et l'équipe C, qui subit le plus les intempéries, se comporte très bien dans son championnat. Nos équipes de jeunes continuent leur progression. Avec 6 équipes des U6 aux U17, notre club est bien représenté dans les différents championnats.

Côté manifestation, le Loto a connu son succès habituel avec 200



personnes présentes. L'ASP remercie tous les partenaires qui nous ont aidés pour cet événement, ainsi que tous ceux qui contribuent tout au long de la saison. Place à cette nouvelle Année 2024 pour nos 204 licencié(e)s que l'on souhaite réussie et toujours placée sous le signe du plaisir, du Fair Play, de la convivialité.



Rand'Eaux Claires



HOMMAGE À CLAUDE RUDEAU

Une insertion que nous aurions préféré de ne pas avoir à diffuser. Dimanche 5 novembre 2023, notre ami **Claude RUDEAU** nous a quitté lors de l'arrivée du trail de Moulidars après un parcours de 9km. Il s'est effondré brutalement au pied de l'arche, victime d'une crise cardiaque foudroyante.

Nous venons de perdre le grand frère qui s'était investi en 2018 dans la création de notre association Rand'Eaux Claires. C'était aussi, en quelque sorte, le père spirituel qui nous avait transmis, au cours de nos réunions préparatoires, la sérénité et la confiance nécessaires à l'organisation du 8 Mai.

Toujours attentif au moindre détail, il avait pris en charge la partie relations partenariales pour faire de notre manifestation la réussite que nous avons comptabilisée en nombre de participants lors des éditions 2019, 2022 et 2023.

Son sens de l'amitié, son pragmatisme, son expérience, son état d'esprit toujours conciliant ont fait que la greffe entre lui et nous a pris immédiatement.

Claude, nous ferons tout pour que notre manifestation se déroule comme tu l'as toujours voulu : simple, populaire et conviviale.

Nous voilà orphelins. Il est parti certainement comme il l'aurait souhaité. Mais trop brutalement !

Nous lui souhaitons de tout cœur un très beau dernier voyage au bout duquel il retrouvera certainement notre autre ami, Guy, qui nous a quitté le 11 avril 2022 de façon aussi brutale.

Toutes nos pensées se tournent vers sa famille, son épouse, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Nous leur souhaitons le courage nécessaire pour surmonter cette douloureuse épreuve.

Les membres du Bureau Rand'Eaux Claires



Bibliothèque



ENVIE DE LECTURE ?

LA BIBLIOTHÈQUE VOUS ACCUEILLE !

Les bénévoles de la bibliothèque associative de Puymoyen vous accueillent 4 fois par semaine au 5 impasse du Bourg. Plus de 4 500 livres sont proposés pour les petits et les grands.

Il y en a pour tous les goûts :

Albums, BD, mangas, romans, policiers, science-fiction, documentaires.

Afin de participer à son fonctionnement, un abonnement de **6 € par famille** est requis pour l'année scolaire.

L'équipe sera ravie de vous accueillir aux jours et horaires suivants :

Mercredi, samedi et dimanche : 10h à 12h
Jeudi : 16h à 18h.



Groupe de la majorité

Chers concitoyennes et concitoyens,

En juin prochain, vous serez appelés à voter dans le cadre des élections européennes. Semblant éloigné de nos préoccupations quotidiennes, ce scrutin représente néanmoins un enjeu important, et votre consentement en tant que citoyennes et citoyens européens est nécessaire pour que l'Union Européenne puisse mener ses actions.

Au travers des politiques structurelles, l'UE influence la politique nationale des États. Intégrées à ce système pyramidal, les communes sont indirectement impactées par les décisions prises à l'échelon européen, déclinées ensuite sur le plan national, puis régional, puis départemental et enfin communal.

L'Union Européenne impose des contraintes, à l'image de l'augmentation du coût de l'énergie, mais apporte également des avantages. C'est le cas notamment des fonds européens : des crédits alloués aux états membres de l'UE afin de financer des politiques communes ciblées. Ils sont accessibles aux collectivités locales et permettent de financer des projets dans de nombreux domaines qui correspondent aux compétitions et besoins des collectivités. L'agglomération GrandAngoulême sera bientôt porteuse de distribution du fonds européen de développement régional (FEDER) grâce à une convention signée avec la région, qui pourra bénéficier aux communes pour le financement de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale à l'échelle locale. Cela concerne par exemple le financement de maisons de santé ou de dispositifs pour inciter à l'installation de médecins sur le territoire.

Aussi, les élections européennes requièrent votre mobilisation et votre participation. Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 9 juin 2024 prochain dans les trois bureaux de vote de la commune, situés à la salle des fêtes.

Groupe de l'opposition

Le retour, après la fin des contraintes sanitaires imposées par le Covid, à un fonctionnement normal du Conseil municipal et les nombreux événements qui ont affaibli l'équipe de la majorité sont à l'origine d'une contribution plus marquée de l'opposition dans l'élaboration, la participation, l'exécution de ses travaux.

Cette évolution notoire du mode de fonctionnement constitue un pas en avant dont l'objectif inchangé demeure le service à la population.

Dans ce contexte nouveau, l'engagement pris auprès de nos électeurs reste toujours une priorité à défendre avec détermination et objectivité.

Deux exemples de la vie communale peuvent illustrer le constat précédemment exposé.

D'une part, la création récente de la commission des finances, qui effectue un important travail de préparation des documents budgétaires, à laquelle collabore un membre de notre groupe.

D'autre part, s'agissant de l'aménagement du centre bourg, nous serons attentifs au respect de l'adéquation entre le projet et les capacités financières de la commune tout en conservant comme priorité la sécurisation de la rue de Peusec et de la rue du Bourg à hauteur de l'église.

Mariages ◊ Néant



Naissances

- ◊ 29 septembre 2023
CHTIOUI Lina
- ◊ 11 novembre 2023
DELANNOY Léon,
Antoine, Marie, Charles
- ◊ 19 novembre 2023
LASSALLE Jeanne,
Elise
- ◊ 19 novembre 2023
LASSALLE Robin,
Martin
- ◊ 30 novembre 2023
AUFFRET Héloïse,
Olivia, Nicole



Puymoyennais ou Puymoyenais ?

Un N ou deux N ?

La question semble superflue, elle est pourtant importante puisqu'elle interpelle sur l'orthographe légitime du gentilé des habitants de Puymoyen.

Les archives sur plus de 30 ans mentionnent l'écriture avec la consonne doublée. Pourtant, lorsque nous écrivons « puymoyennais » sur un outil de traitement de texte, le mot est souligné du petit trait rouge indiquant une erreur d'orthographe.

► Poussons la recherche plus loin, sur la toile.

A la question « *Comment s'appellent les habitants de Puymoyen en Charente ?* », le célèbre moteur de recherche est sans équivoque : « *Ses habitants sont les Puymoyenais et les Puymoyenaises.* ».

Suffisant pour enterrer le suffixe à deux N ?

Il s'avère qu'il n'existe aucune trace en ligne de l'orthographe « Puymoyennais » hormis sur le site de la commune. Pas plus de succès du côté des archives départementales ou des résumés des conseils municipaux, les documents mentionnent uniquement « les habitants de Puymoyen ».

► Regardons du côté du service Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême.

Sur la fiche technique de Puymoyen, c'est bien « Puymoyenais » qui est référencé comme gentilé. Alors, puymoyenais ou puymoyennais ? Beaucoup d'indices laissent à penser qu'il ne faut pas doubler le N, mais quand la bascule a-t-elle eu lieu ?

Notre enquête ne nous l'apprend pas, aussi, si vous avez en votre possession des archives ou des informations pouvant nous en apprendre plus sur le sujet, n'hésitez pas à nous contacter sur contact@puymoyen.fr !

Avec un N ou deux N, nous restons avant tout des habitants et habitantes de Puymoyen.



COMMUNE DE
Puymoyen
CHARENTE

Retrouvez l'ensemble des événements associatifs et communaux ainsi que toutes les informations (horaires, tarifs...) sur les bulletins mensuels municipaux !

Mars

- Dimanche 3** : AMICALE DES PÉRIGORDINS
- Assemblée Générale et Repas
- Vendredi 8** : FESTIVALLÉE
- Théâtre *Intrigues à Venise* par la Cie Méli Mélo
- Dimanche 10** : COMITÉ DES FÊTES
- Casse-croûte
- Dimanche 17** : BONSAÏ CLUB
- Réunion
- Dimanche 17** : SOCIÉTÉ DE CHASSE
- Repas
- Mardi 19** : FOYER D'ANIMATION
- Journée Patchwork
- Vendredi 22** : TENNIS DE TABLE PUYMOYENNAIS
- Tournoi de doubles
- Dimanche 24** : TRAIL LA PUYMOYENNAISE
- Samedi 30** : AMICALE SPORTIVE PUYMOYEN
- Repas

Avril

- Samedi 6** : BASKET CLUB PUYMOYEN
- Repas
- Dimanche 7** : BONSAÏ CLUB
- Atelier greffe, bouture, marcottage
- Dimanche 7** : FESTIVALLÉE
- Théâtre *Le Colonel Oiseau* par la Cie Théâtre Entr'ouvert
- Dimanche 14** : COMITÉ DES FÊTES
- Repas Cagouilles
- Dimanche 14** : AMICALE PÉTANQUE
- Bric à brac
- Dimanche 28** : BONSAÏ CLUB
- Réunion

Mai

- Mercredi 1^{er}** : AMICALE PÉTANQUE
- Brin d'aillet
- Samedi 4** : FESTIVALLÉE
- Théâtre *La bonne planque* par la Cie Les Castelbaladins
- Mercredi 8** : RAND'EAUX CLAIRES
- Randonnée pédestre
- Mercredi 8** : CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945
- Dimanche 19** : BONSAÏ CLUB
- Atelier plantes d'accompagnement
- Samedi 25** : AMICALE DES PARENTS D'ELÈVES
- Carnaval

Juin

- Samedi 1^{er}** : BASKET CLUB PUYMOYEN
- Assemblée générale
- Dimanche 2** : BONSAÏ CLUB
- Réunion
- Vendredi 7** : SOCIÉTÉ DE CHASSE
- Assemblée générale
- Samedi 8** : FESTIVALLÉE
- Concert baroque théâtralisé *Folie du Grand Siècle* par la Cie Les Ephémères
- Dimanche 9** : ELECTIONS EUROPÉENNES
- Samedi 15 et dimanche 16** : BONSAÏ CLUB
- Exposition
- Samedi 15 et dimanche 16** : AMICALE SPORTIVE PUYMOYEN
- Tournoi des Jeunes
- Samedi 22** : FÊTE DE LA MUSIQUE
- Concert des Jaguars
- Vendredi 28** : AMICALE DES PARENTS D'ELÈVES
- Kermesse de l'école
- Dimanche 30** : AMICALE SPORTIVE PUYMOYEN
- Bric à brac

Juillet

- Dimanche 7** : BONSAÏ CLUB
- Réunion
- Samedi 20** : SOIRS BLEUS
- Dimanche 21** : AMICALE DES PÉRIGORDINS
- Repas
- Lundi 22** : CCAS
- Collecte Don du sang
- Dimanche 28** : BONSAÏ CLUB
- Réunion

Août

- Dimanche 18** : BONSAÏ CLUB
- Réunion

Septembre

- Samedi 7** : FORUM DES ASSOCIATIONS
- Dimanche 8** : BONSAÏ CLUB
- Réunion
- Vendredi 13** : FESTIVALLÉE
- Présentation de la saison culturelle
- Samedi 14** : BASKET CLUB PUYMOYEN
- Présentation des équipes
- Vendredi 20** : FOYER D'ANIMATION
- Assemblée générale
- Dimanche 29** : BONSAÏ CLUB
- Assemblée générale